

Plusieurs facteurs peuvent conduire à des situations qui fragilisent votre exploitation :



Réagissez dès les premiers signes !

Contactez-nous  
pour un premier entretien gratuit  
**02 31 70 25 37**



- confidentialité et indépendance du conseil,
- expertise technique et économique,
- capacité à fédérer tous les partenaires de votre entreprise.

## Contact

02 31 70 25 37  
reagir-14@normandie.chambagri.fr

Avec le soutien financier et le concours de



normandie.chambres-agriculture.fr



**Réagir**  
Solidarité &  
Accompagnement

EXPLOITATION FRAGILISÉE

## FRANCHIR UN CAP DIFFICILE

Faites-vous accompagner  
pour retrouver sérénité  
et confiance en l'avenir

**Agri'Aide**



## Nos valeurs

Écoute



Neutralité



Confidentialité

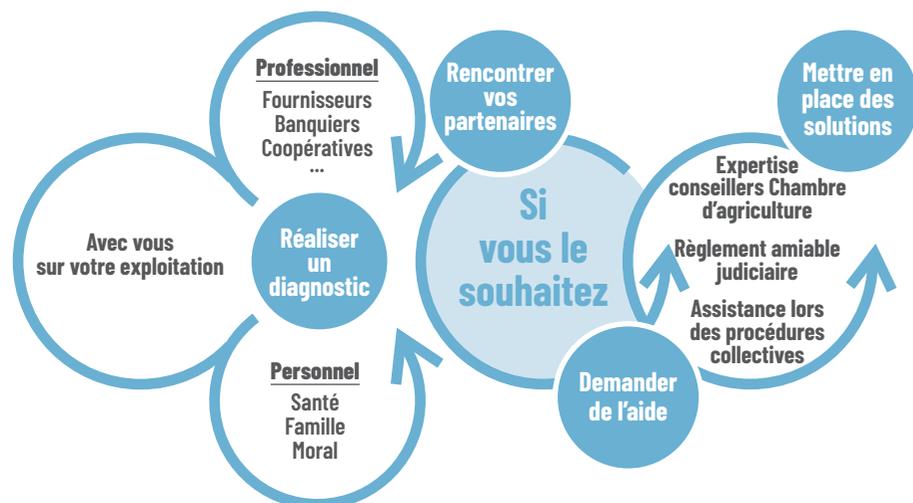


Solidarité



## Nos conseillers spécialisés sont à vos côtés :

- clarifier votre situation,
- rechercher toutes les solutions,
- vous redonner des perspectives par un plan d'action personnalisé.



*Chaque phase est indépendante et se déroule exclusivement avec votre accord.*



Des équipes dédiées offrent une large palette de compétences (économique, juridique, réglementaire, relations humaines)



## Un accompagnement sur-mesure et un soutien humain

### Avec vous, sur votre exploitation, réaliser un diagnostic

Bénéficiez d'un regard extérieur pour établir un état des lieux approfondi, formaliser un plan d'action et engager le dialogue avec vos partenaires.

### Rencontrer vos partenaires

Ensemble, nous dialoguons avec vos principaux créanciers pour négocier un plan de paiement réaliste.

### Vous aider à rebondir

Avec la MSA, nous identifions l'aide dont vous avez besoin pour surmonter des difficultés personnelles.

### Mettre en place des solutions

Nous vous accompagnons dans les différentes démarches adaptées à votre situation.

Bénéficiez également de notre appui dans le déroulement des procédures collectives (règlement amiable, sauvegarde, redressement, liquidation).

*Modalités, tarif et conditions générales de vente sur demande.*



## Plusieurs autres dispositifs d'aide sont à votre disposition, les connaissez-vous ?

N'hésitez pas à utiliser les dispositifs proposés par la Chambre d'agriculture et ses partenaires, notamment l'État, la MSA et les Services de remplacement

- **Aide au répit :**  
Un accompagnement personnalisé pour souffler et prendre soin de soi.  
Exemple : groupes de parole, aide au départ en vacances, « Bons Psy » (aide à la consultation psychologique).
- **« Agréécoute », service de la MSA :**  
Par téléphone au 09 69 39 29 19 (prix d'un appel local).
- **Service de remplacement :**  
Jusqu'à 60 % du coût de remplacement pris en charge à travers un crédit d'impôt. Renseignez-vous au 02 31 70 25 77.
- **Bilan de compétence :**  
Un temps de prise de recul sur sa situation, d'analyse de ses compétences et motivations à l'appui d'un projet d'évolution professionnelle.
- **Aide de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et de la Mer :**
  - Financement de l'audit global de l'exploitation agricole,
  - Aide à la Restructuration des Exploitations Agricoles (AREA) par la prise en charge d'intérêts,
  - Aide à la Reconversion Professionnelle (ARP).

En quelques minutes, qualifiez le niveau de fragilité de votre exploitation

